

L'IMMIGRATION

LA RUMEUR DE L'ARRIVÉE D'UN ÉLECTRONICIEU AMÉRICAIN
BRISEUR DE GRÈVES À NANOOSE BAY—LA QUESTION DU VISA
ET DU PERMIS DE TRAVAIL

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'adresse une question supplémentaire au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. L'électronicien que les autorités américaines ont dépêché à Nanoose Bay a-t-il été admis par son ministère, et a-t-il reçu un permis de travail? Le ministre veut-il vérifier si ce technicien se trouve légalement au Canada, et s'il est légalement autorisé à se livrer à une activité de briseur de grève?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant de l'incident dont parle le député. Je vais néanmoins me renseigner, même si le ministère n'a pas pour habitude de prendre parti dans les affaires de ce genre.

* * *

● (1450)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET DE DÉRIVATION DE GARRISON—L'OPPORTUNITÉ
D'UNE DEMANDE DE MORATOIRE AUX ÉTATS-UNIS

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures? Étant donné les fausses déclarations qu'a faites mardi, à Washington, un membre du Congrès, M. Wayne Hays, selon lequel le Canada ne s'est pas opposé énergiquement au projet de dérivation de Garrison et que les deux pays en sont arrivés à une entente, le secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures communiquera-t-il dès maintenant avec le président Ford pour demander un moratoire?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, c'est justement à cause de la fausse impression créée par certains Américains à propos de l'attitude adoptée par le Canada que j'ai pris des dispositions pour faire connaître notre position au département d'État, qui l'a transmise à son tour au comité du Congrès. C'est le document que j'ai déposé à la Chambre l'autre jour.

M. McKenzie: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Ce document est arrivé à destination trop tard. Sauf erreur, le Sénat américain doit maintenant approuver l'affectation de 13 millions de dollars à de nouveaux travaux relatifs au projet de dérivation qui a été adoptée par la Chambre des représentants mardi, à Washington. Le ministre demandera-t-il au Sénat de ne pas approuver cette affectation de crédits avant que toutes les études écologiques soient terminées?

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que les instances que nous avons présentées soient arrivées trop tard. Le département d'État les connaissait très bien. Nous les avons fait transmettre spécialement au comité du Congrès à cause de la fausse impression créée par certains membres du Congrès américain. A mon avis, nous ne pouvons guère faire davantage pour signaler notre ferme objection au projet; en outre, le gouvernement américain ne peut pas nous fournir de garantie plus ferme que celle qu'il nous a déjà donnée, c'est-à-dire qu'il ne fera rien

Questions orales

relativement au projet qui puisse causer un préjudice au Canada. L'administration américaine s'y est engagée sans réserve et nous n'aurions pas pu obtenir de meilleure garantie.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LE PROJET D'EXPLOITATION D'UNE LIGNE PROVINCIALE AU
MANITOBA—L'OPPOSITION PROBABLE DE LA
SASKATCHEWAN—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports? A-t-il indiqué au gouvernement manitobain que le gouvernement fédéral n'approuve pas son intention d'exploiter sa propre ligne aérienne pour relier les villes de Winnipeg, Brandon, Dauphin, Yorkton et Regina?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur.

M. Ritchie: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre s'est-il informé des vues de la Saskatchewan sur le projet de ligne aérienne et, si oui, peut-il en faire part à la Chambre?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas bien compris parce qu'on parlait autour de moi. Le député voudrait-il répéter sa question?

M. Ritchie: Monsieur l'Orateur, ma question concerne le projet formé par le gouvernement du Manitoba de créer une société aérienne dans les Prairies. Le ministre s'est-il informé des vues de la Saskatchewan sur ce projet et l'Association des transporteurs privés a-t-elle protesté auprès de la Commission canadienne des transports ou du gouvernement contre le projet de prise en charge de cet itinéraire par une société du gouvernement du Manitoba?

M. Marchand (Langelier): Non, monsieur l'Orateur, il n'y a pas eu de négociations avec le gouvernement de la Saskatchewan. Hier matin, je me suis entretenu avec le premier ministre Schreyer et j'ai accepté sa proposition. Je souhaite que la société entre en exploitation le plus rapidement possible.

* * *

AIR CANADA

LES NÉGOCIATIONS AVEC CERTAINS SYNDICATS—DEMANDE
DE RAPPORT

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je voudrais m'adresser soit au ministre des Transports ou au ministre du Travail. L'un d'eux pourrait-il nous dire où en sont les négociations actuelles entre Air Canada et l'Association canadienne des employés du transport aérien et l'Association canadienne des préposés aux services de bords aériens puisqu'il semblerait que ces négociations sont difficiles?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, aux dernières nouvelles, les négociations se déroulent d'une façon satisfaisante. J'aimerais que le député précise un peu ce qu'il entend par difficultés.